



HAL
open science

Licence professionnelle Informatique multimédia appliquée

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Informatique multimédia appliquée. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02028211

HAL Id: hceres-02028211

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028211>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Informatique multimédia appliquée

Université de NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : Sciences, ingénierie, technologies et environnement (SITE)

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (Lp) *Informatique multimédia appliquée* est portée par la composante de l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts et sciences humaines de l'université Nice Sophia Antipolis. Ouverte depuis 2005, c'est une formation qui peut être suivie en formation initiale ou en formation continue. Elle vise à fournir à des non spécialistes en informatique la possibilité d'acquérir des compétences dans le domaine du web, création de sites web et gestion de contenus, ainsi que la maîtrise des bonnes pratiques de développement web : ergonomie, design, accessibilité, etc.. Elle se positionne comme une formation permettant une reconversion ou la recherche d'une double compétence.

La formation est basée sur deux champs : le champ principal *Sciences, ingénierie, technologies et environnement*, et le secondaire *Sciences de l'Homme et de la société*. Le premier champ est le domaine de compétences et le second champ représente son bassin de recrutement. La formation est organisée en deux unités d'enseignement (UE) de professionnalisation, six UE cœur de métier web et une UE de spécialisation. Ses effectifs sont d'environ 15 étudiants par an. Du fait de son recrutement de non spécialistes en informatique, les étudiants proviennent de formations diverses et différentes tous les ans : deuxième année de licence (L2), brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT) et autres. Son nombre de candidatures est en augmentation significative depuis 2014.

Analyse

Objectifs
Le positionnement de la formation est atypique mais clair et pertinent en ce qu'il répond à un besoin de reconversion potentiel vers un secteur pourvoyeur d'emplois à l'heure actuelle. Elle se positionne clairement comme une formation orientée vers les technologies du web. Elle permet une réorientation ou l'obtention d'une multi-compétence pour des non informaticiens souhaitant se diriger vers les métiers du web. Elle vise le métier de webmaster. Elle n'est pas ouverte à des profils informatiques.
Organisation
L'organisation pédagogique est mature et permet, via une pédagogie par projets (deux projets majeurs de mise en situation professionnelle), à des néophytes d'avoir au bout d'un an la maîtrise d'un socle lui permettant d'accéder à des postes de webmaster dans de petites structures. L'organisation de la formation ainsi que son découpage est particulier : il est basé sur un développement du mode projet. L'ensemble de l'année est découpé en cinq phases, allant de la première phase axée sur les savoirs généraux, à la cinquième phase qui est le stage en ayant passé par les phases 3 et 4 qui sont la réalisation du projet tuteuré. Les UE ou modules d'enseignement fournissent le socle de compétences et leur acquisition est validée par la mise en place et la réalisation du projet tuteuré. Un système intéressant d'UE au choix permet de tester des évolutions de contenu à mettre en place qui sont ensuite validées ou non lors du Conseil de perfectionnement.

La formation ne souhaite pas ouvrir en alternance par manque de ressources et parce qu'elle considère à juste titre qu'il est difficile pour des entreprises d'accepter de prendre des alternants à niveau bac + 3 débutants en informatique.

Positionnement dans l'environnement

La LP a un positionnement particulier étant donné qu'elle vise à former des débutants en informatique aux métiers du web. Elle n'entre pas en concurrence avec les LP plus traditionnelles du secteur nécessitant un bac + 2 en informatique. Par contre, elle ne peut prétendre à amener à un même niveau de maîtrise des techniques web en un an qu'après trois ans pour les autres LP. Au niveau national, il existe de nombreuses formations, publiques ou privées, préparant aux métiers du web. Le panel de spécialisation est suffisamment large pour que la LP *Informatique multimédia appliquée* (IMApp) y trouve sa place.

Son caractère atypique peut être un frein en matière de recrutement. Il apparaît comme une bonne idée de se positionner clairement comme une filière de reconversion. Dans le cadre de ce positionnement, elle offre certains modules en formation continue sous forme de formation courte pour des salariés.

Il n'y a pas d'informations claires dans le dossier sur les liens avec le tissu local.

Equipe pédagogique

Le rôle et les responsabilités du responsable de formation sont clairement définis mais pourraient être partagés. L'équipe pédagogique a des points de rencontre et d'échanges bien définis tout au long de l'année avec une organisation claire de pilotage.

63 % des enseignements sont assurés par les enseignants et les enseignants-chercheurs mais ils sont peu nombreux : seulement quatre dont deux effectuent 250 h de formation. 37 % des enseignements sont dispensés par les professionnels extérieurs. Les intervenants professionnels ne viennent que de cinq entités différentes dont l'une semble être l'université de Nice (service des pédagogies innovantes). Le recrutement des intervenants n'est pas suffisamment diversifié. L'équipe pédagogique pourrait être renforcée, notamment en interne.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le taux de pression à l'entrée est satisfaisant (3,5) et en progression mais l'origine très diverse des étudiants est difficile à appréhender afin d'en établir une synthèse claire. La visibilité de la formation s'est accrue via des actions de communication ce qui a permis d'améliorer le taux de pression et le niveau de recrutement.

Il y a de la défection entre le nombre de demandes en formation continue par rapport au nombre d'inscrits, ce qui est dommage pour une formation visant la reconversion. Peut être y a-t-il un partenariat à mettre en place avec pôle emploi pour favoriser la formation continue. Pour l'instant environ ¼ de la formation est en formation continue.

- 63 % viennent de DUT, BTS ou L2, ce qui est le vivier classique des licences professionnelles,
- 37 % des inscrits viennent d'autres formations mais on ne connaît pas les formations concernées car elles sont variables d'une année à l'autre. Il n'y a pas de formations prédisposées.

Concernant les diplômés, au maximum 33 % d'entre eux poursuivent leurs études après la formation ce qui reste acceptable et le taux d'insertion professionnelle est tout à fait bon entre 70 et 100 %. Cependant, même si l'équipe pédagogique les annonce dans le secteur d'activité de la formation, les informations de suivi de cohorte ne permettent pas d'identifier clairement les métiers occupés en sortie.

Même si la formation se positionne comme étant un parcours de réorientation ou de double compétence, il reste nécessaire de vérifier les parcours des étudiants afin que cette formation garde les objectifs d'une licence professionnelle, à savoir, faire intégrer le marché du travail à des étudiants de niveau bac+2 :

- limiter le nombre d'étudiants diplômés bac+3 ou supérieur,
- analyser finement quel type de profil est en emploi,
- analyser quelles sont les compétences acquises dans cette formation qui ont permis l'obtention d'un emploi.

Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs sont membres de trois laboratoires distincts de l'UNS, dans les thématiques informatiques et économie gestion.

Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation dans cette formation est évidente. Elle résulte d'un positionnement par rapport à des compétences métiers bien délimitées. La dimension reconversion est acceptée par les entreprises partenaires qui recommandent la formation. Une organisation pédagogique en mode projet permet une montée en compétences progressive. L'intégration au sein du Conseil de perfectionnement de professionnels d'entreprises du secteur visé garantit l'adéquation du contenu de la formation.</p>
Place des projets et des stages
<p>La LP est articulée autour de deux projets : le projet portfolio et le projet tuteuré. Le portfolio sera utilisé pour la recherche de stage et qui est créé et développé lors des travaux pratiques (TP) et le projet tuteuré qui consiste en la réalisation d'un site internet. Il nécessite l'exploitation des enseignements vus auparavant.</p> <p>Il convient de souligner l'idée intéressante pour favoriser la recherche de stage que de faire faire un portfolio individuel aux étudiants montrant leurs compétences. Cela permet en plus la mutualisation des compétences de trois UE. Le projet tuteuré est également un projet individuel. Ce serait peut-être opportun d'en faire un projet collectif avec obligation d'une commande réelle d'un client avec ses exigences. L'évaluation et le suivi du projet tuteuré est précis.</p> <p>Le stage fait l'objet d'un accompagnement classique concernant le processus de recherche, par contre aucune information n'est donnée sur les modalités de suivi du stage. Attention, le stage est annoncé d'une durée de trois mois minimum mais pouvant s'étendre sur une période de six mois (de mai à octobre). Il est rappelé que la durée du stage encadrée par l'arrêté du 17 novembre 1999 est de 12 à 16 semaines.</p>
Place de l'international
<p>La formation favorise les stages à l'étranger (trois stages en 2015-2016) et accueille des étudiants via le programme Erasmus et campus France (un ou deux étudiants retenus par an).</p> <p>L'anglais est obligatoire comme langue étrangère en lien avec l'informatique. Elle pourrait être renforcée par des enseignements en anglais et par la possibilité de faire passer la certification du <i>Test of english for international communication</i> (TOEIC) aux étudiants.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement se fait sur dossier plus un entretien pour évaluer le projet professionnel et la motivation plus que le niveau scientifique en entrée. Une identité visuelle de la formation a été mise en place pour favoriser l'attractivité de la formation par une meilleure connaissance. La formation accueille également des publics en validation des acquis de l'expérience (VAE) avec un processus connu.</p> <p>Souvent des abandons en début de formation ont lieu en raison de la hauteur de la marche de reconversion pour les débutants, ce qui nécessite un fort investissement des étudiants. Un suivi rapproché des étudiants a été mise en œuvre au début de l'année pour anticiper les éventuels décrochages et accompagner notamment les étudiants en formation continue. Il y a un recrutement provenant de DUT, BTS et L2 sans formation prédéfinie en entrée du fait du caractère réorientation de la formation. Le taux de réussite est en progrès suite à la mise en place d'actions d'individualisation de formation et de ressources pédagogiques pour les apprentissages.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Afin de gérer les décrochages en début de formation, un certain nombre d'actions positives de type innovation pédagogique ont été mises en place : individualisation du suivi pour permettre à chacun d'avancer à son rythme et ne pas décrocher, pédagogie par projet, mise à disposition de supports de cours exercices corrigés QCM Biblio, une labellisation technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) en cours. La formation est également intégrée à un projet de pédagogie innovante, projet de création de SPOC (<i>Small private online course</i>). La place du numérique est évidente pour fournir un support à cette pédagogie individualisée. Un lieu de travail équipé est à disposition permanente des étudiants qui peuvent se l'approprier.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités de contrôles des connaissances sont précisément établies et communiquées aux étudiants. L'évaluation est classique sous la forme d'un contrôle continu. Elle est toujours individuelle tout en prônant le travail en équipe. La formation dispense quelques VAE par année. Le fonctionnement du jury est classique et conforme à l'arrêté.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présente bien les compétences de la formation et les modalités de réorientation d'un public non spécialiste vers les métiers du web. Un système progressif et bien organisé de suivi d'acquisition de connaissances existe. Il pourrait évoluer vers un portfolio individualisé de compétences pour les étudiants. Il serait un atout pour leur insertion professionnelle, ce qui figure dans les plans d'actions de la formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est conforme aux attendus d'une LP. Une enquête de suivi des diplômés à quatre mois est menée en février et un système de transmission des offres d'emplois aux diplômés, via un groupe <i>facebook</i> servant de réseau des anciens, a été mis en place. Ce dispositif est complété par les enquêtes de l'université.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le Conseil de perfectionnement existe depuis la création de la LP en 2005. La structuration de ce conseil a été définie depuis 2014 pour toutes les LP de l'UNS quant à sa constitution et ses prérogatives. Ce conseil regroupe des professionnels du secteur hors participation à la formation, plus des professionnels participants à la formation, des étudiants et des enseignants. Le conseil s'appuie sur les autres niveaux de pilotage de la formation, notamment le Conseil pédagogique. Une procédure d'évaluation par les étudiants existe également et est utilisée en amont du Conseil de perfectionnement.</p> <p>Depuis la dernière évaluation, le Conseil de perfectionnement a pu prendre un certain nombre de décisions permettant de répondre aux points faibles évoqués lors de la dernière évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration de la visibilité de la formation pour améliorer son taux de pression et son niveau de recrutement, - amélioration du taux de réussite par des actions de pédagogie individualisée. <p>Le recrutement se fait plus au niveau bac + 2 mais tout en conservant son ouverture à la reconversion et à la formation continue, propice à un recrutement de niveau post bac +2. Il n'y a pas dans les retours du Conseil de perfectionnement de proposition stratégique, de projection dans le futur de l'évolution de la licence.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le positionnement en reconversion et formation continue dans un secteur attractif.
- Le pilotage performant et mature avec une équipe pédagogique soudée.
- L'innovation pédagogique pour soutenir les acquisitions individuelles : fonctionnement en mode projet de type agence web.
- La bonne organisation de la gouvernance pour l'amélioration continue notamment via le Conseil de perfectionnement et ses autres instances de pilotages.

Points faibles :

- Le manque de suivi de l'adéquation des métiers visés aux emplois obtenus.
- L'équipe pédagogique trop restreinte.
- Le recrutement en LP d'un trop grand nombre d'étudiants déjà diplômés bac+3 ou plus.
- Le manque de vision stratégique du Conseil de perfectionnement sur l'évolution de la LP à long terme.

Avis global et recommandations :

La formation est mature et de qualité, avec un positionnement atypique orienté vers la reconversion et la formation continue. Ce positionnement pourrait être difficile à installer dans le tissu local mais la capacité de suivi et d'accompagnement individualisé de l'équipe pédagogique permet d'amener en un an un public débutant vers l'obtention d'un socle de compétences nécessaires pour obtenir un emploi de technicien dans le domaine du web. Il faut être vigilant à ne pas transiger sur le niveau minimal de compétences à obtenir afin de maintenir le taux de réussite. La formation gagnerait également à renforcer son équipe pédagogique. Les compétences et leur progressivité ayant été clairement définies, il serait utile de faire évoluer le système de suivi actuel, principalement orienté vers l'acquisition des connaissances, vers un système davantage orienté vers le suivi de l'acquisition des compétences. Enfin, faire évoluer les discussions et les décisions prises lors des conseils de perfectionnement d'une vue à court terme vers une vue à plus long terme de l'évolution de la LP serait sans doute bénéfique à sa pérennité.

Observations des établissements

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES**

Licence Professionnelle Informatique Multimédia Appliquée

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-LP180015081-019650-RT

Nice, le 20/04/2017

Chers experts évaluateurs, cher(e)s collègues,

Nous tenons en premier lieu à vous remercier pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

Nous nous félicitons de l'évaluation favorable du positionnement de la LP IMApp comme une formation de reconversion, mais, si nous veillons à recruter très majoritairement des étudiants de niveau Bac+2, il nous semble difficile d'exclure par principe des diplômés de niveau supérieur, Bac+3, voire Bac+4.

Rappelons que la LP IMApp ne fait pas suite à une formation bac+2 ce qui l'empêche de s'adosser à un flux « naturel » de candidats de niveau bac+2. Ainsi lorsque le projet professionnel de reconversion et/ou d'acquisition d'une seconde compétence est cohérent et judicieux et qu'il favoriserait significativement l'accès au monde du travail de candidats diplômés à bac+3 ou 4, il nous semble peu cohérent avec notre positionnement de ne pas examiner ces candidatures de manière favorable, étant bien entendu que la priorité sera toujours donnée aux étudiants de niveau bac+2.

Sur le manque de vision stratégique sur l'évolution à long terme de la LP, le Conseil de Perfectionnement en place depuis la création de la formation en 2005 travaille à devancer les évolutions techniques, fréquentes et qui, dans le domaine du web, se succèdent à un rythme particulièrement rapide. Cela s'est traduit notamment, comme souligné dans le rapport, par la mise en place d'options. Cette réflexion continue nous amène à chaque étape majeure d'évolution de la LP à mettre en place de nouveaux enseignements et à faire évoluer la structure globale de la formation.

Cette réflexion peut et doit être améliorée, c'est ce à quoi nous travaillons chaque année dans les différents conseils de la LP IMApp et ce rapport sera le document principal pour alimenter la réflexion de cette année.

Au sujet de l'équipe pédagogique évaluée comme « trop restreinte », il nous semble important de ne pas trop multiplier les intervenants, EC ou intervenants professionnels, qui assurent les enseignements fondamentaux du premier semestre et leurs prolongements du second semestre. Ceci permet de garantir une forte cohérence et d'établir un contact régulier fréquent et direct avec les étudiants.

Ces liens nous apparaissent essentiels dans la mise en place de l'équipe d'encadrement des projets (actuellement 5 enseignants) en lui assurant sa légitimité. Cette approche se retrouve souvent dans le monde professionnel au travers des séniors de l'entreprise qui assurent le contrôle/suivi des équipes de développement. Cette relation forte entre l'équipe pédagogique et les étudiants est la base du suivi individualisé tout au long de l'année de formation.

Ce principe établi, la situation locale ne permet pas, en l'état actuel des choses, à d'autres Enseignants-Chercheurs de rejoindre notre équipe. Par contre, nous cherchons toujours à enrichir notre équipe de professionnels en soutien du tronc commun pour les enseignements « complémentaires », et les modules d'options afin d'assurer un contact diversifié avec les entreprises du secteur, mais là aussi, il est assez difficile de persuader des professionnels très pris par leurs activités professionnelles de s'investir dans des enseignements d'une vingtaine d'heures.

J-P. Regourd

Pour l'équipe pédagogique de la LP IMApp

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN